



AIDE AUXILIAIRE DE PUERICULTURE - CONTRAT PEC (H/F)

Date limite de candidature
31/10/2024

La ville d'Eragny sur Oise, située sur la Rive gauche de l'Oise, à 30 km au nord-ouest de Paris est membre de la Ville nouvelle de Cergy-Pontoise. Elle fait aussi partie de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise. D'une superficie de 412 hectares, la ville d'Eragny compte plus de 19 000 habitants et dispose de nombreux équipements.

Dans le cadre d'un Contrat Parcours Emploi Compétences en partenariat avec France Travail, nous recherchons **un ou une aide auxiliaire de puériculture pour la crèche collective.**

L'auxiliaire petite enfance travaille dans les structures accueillant les enfants de 3 mois à 3 ans. Il ou elle participe à l'accueil des enfants puis tout au long de la journée veille à leur confort, bien-être et accompagnement : soins d'hygiène, activité d'éveil, aide aux repas...

En parallèle, son rôle est aussi d'entretenir l'environnement proche, d'assurer la gestion des stocks ainsi que l'ouverture et la fermeture des portes.

Le métier nécessite beaucoup de patience et d'attention et bien évidemment un intérêt prononcé pour les jeunes enfants. Il faut savoir garder son calme et la maîtrise de soi et avoir une bonne résistance au bruit.

Missions principales et objectifs

Vous créez et mettez en œuvre les conditions nécessaires au bien-être des enfants

- Accueil des enfants et des parents dans une relation d'échanges et de confiance.
- Identification des besoins de l'enfant (physiques, moteurs et affectifs)
- Aménagement d'espaces de vie adaptés aux besoins individuels et collectifs des enfants
- Réalisation des soins courants d'hygiène de l'enfant
- Suivi et application du régime alimentaire de l'enfant en tenant compte des bases en diététique
- Gestion des conflits entre enfants

Vous aiderez l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie

- Assistance afin que l'enfant acquière progressivement des gestes et des comportements autonomes (autonomie vestimentaire, alimentaire...)
- Acquisition et maintien des attitudes éducatives conformément au projet de la structure

Vous élaborerez et mettez en œuvre des projets d'activités des enfants

- Elaboration de projets d'activités en lien avec les projets pédagogiques
- Organisation et animation de jeux et d'ateliers d'éveil et d'expression

Vous serez en charge de la mise en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène et de la procédure au nettoyage des espaces de vie de l'enfant et du matériel

- Sécurisation et prévention des accidents
- Détection de l'état général de l'enfant
- Nettoyage et entretien des lieux de vie de l'enfant, du matériel et des jouets mis à disposition par la structure, suivi des stocks des laits maternisés (groupe des bébés) et des produits d'entretien
- Connaissance et respect des protocoles d'hygiène et de sécurité
- Réaliser les gestes d'urgence et de premier secours

Activités ponctuelles ou exceptionnelles :

- Participation à certaines manifestations (forum des métiers, journée du jeu...)

- Participation aux fêtes de la crèche
- Accueil et accompagnement de nouvelles recrues et des stagiaires
- Remplacement des collaborateurs absents
- Présence aux réunions de service

Formations et expériences requises

Être diplômé du CAP AEPE et être obligatoirement inscrit comme demandeur d'emploi afin de pouvoir bénéficier du dispositif.

Savoir / savoir-faire : Connaissance du jeune enfant et de son développement, connaissance des matériaux et matériels utilisables par les enfants, connaissance des jeux et activités, connaissance des normes sanitaires et d'hygiène et connaissance des règles d'alimentation

Savoir être : disponibilité, autonomie, capacité à travailler en équipe, ponctualité, réactivité, adaptabilité, sens de la responsabilité et de l'accueil du public, discrétion, rigueur, patience, qualités relationnelles

Infos pratiques

- Port des Equipements de Protection Individuels (EPI) obligatoire sur les temps de nettoyage.
- Congés à prendre pendant les périodes de fermeture de l'établissement.
- Horaires adaptables en fonction des absences de collègues ou fêtes de la crèche.
- Temps de travail hebdomadaire de 37h30 réparti sur 5 jours (crèche collective) : du lundi au vendredi, horaires variables de 7h à 19h - 7h30/jour avec une coupure de 1h à 1h30 selon les besoins du service.

Contact

[**Postuler en ligne**](#)

ou

Envoyer votre candidature à :

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
Direction des ressources humaines
BP 70021 - Eragny-sur-Oise
95611 CERGY-PONTOISE CEDEX